

La vie communale

La kermesse

Le 21 juin, afin de célébrer la fin de l'année, 97 écoliers ont reçu 3 livres chacun par les conseillers municipaux. Ensuite, les élèves ont pu profiter des différentes activités : course en sac, chamboule-tout, tour de poneys... organisées par les parents d'élèves et les enseignants.



Recensement de la population de Saint Mards de Blacarville

La commune sera recensée en 2015 (du 15 janvier au 14 février 2015)

À quoi sert le recensement ?

Connaître la population française

Ce dernier permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin...

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Nous présenterons lors d'une prochaine édition les modalités du déroulement de la campagne de recensement ainsi que vos agents recenseurs.

Les indispensables



Horaires de la mairie :

lundi de 15h à 18h / mercredi de 11h à 14h / jeudi de 15h à 18h

téléphone : 02 32 41 19 92

mail : saint-mards-de-blacarville@wanadoo.fr

Permanence le samedi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

Location de la salle des fêtes :

Pour louer la salle des fêtes merci de vous adresser à la mairie.

Tarifs :

300 € pour la location week-end.

120 € pour la location vin d'honneur ou réunion.



Renseignements sur vos démarches administratives :

pour la carte d'identité

rendez vous en mairie muni de :

-2 photos d'identité (conformes aux normes)

-1 justificatif de domicile

-votre ancienne carte d'identité

(périmée depuis moins de 2 ans) sinon un timbre fiscal de 25€

pour le passeport :

rendez vous à la mairie de Pont Aude-

mer ou autre mairie munie d'un système biométrique. (appelez avant de vous déplacer)



Rappel sur les règles de civisme :

-Nuisances sonores : respectez vos voisins !

Pour rappel , tonte, tronçonnage et autres sont réglementés et autorisés :

-du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30

-les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

-les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

- Veuillez déposer vos déchets verts (pelouse et autre) à la déchetterie.

-Ne laissez pas errer vos animaux.

-Sécurité routière :

Piétons et cyclistes soyez visibles, portez un gilet fluorescent !

Automobilistes : respectez les limitations de vitesse. Ne jouez pas avec votre vie !



L'actu de Saint Mards de Blacarville

toutes les informations sur votre commune

Mesdames, Messieurs,

Voilà six mois que la nouvelle équipe municipale travaille à la Mairie pour d'une part prendre ses marques , mais pour également définir les bases du travail municipal à venir.

Les dossiers sont nombreux : mise en place des rythmes scolaires, définition du budget de la commune, création d'un site internet, rénovation de la salle des fêtes...

A l'occasion de la rentrée scolaire, nous vous présentons également le nouveau bulletin municipal : nouvelle charte graphique, nouveau format, nouvelle pagination... afin que vous puissiez retrouver chaque trimestre les temps forts de votre commune.

Toute l'équipe municipale et moi même sommes disponibles et à votre écoute afin de continuer à vous servir au mieux.

Didier Swertvaeger.

SOMMAIRE

-le conseil municipal

l'équipe municipale

le budget

recettes et dépenses de la commune

-les rythmes scolaires

l'organisation 2014/2015

-la vie communale

la Saint Médard

la kermesse

le recensement

-les indispensables

les démarches administratives

les règles de civisme

Bulletin communal de Saint Mards de Blacarville

Directeur de la publication : Didier Swertvaeger. Rédaction : Sophie Juin, Marie Claire Saillard, Catherine Morel, Virginie Malaboeuf, Morgane Bachelet. Photos : Virginie Malaboeuf. Impression : 500 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

Le conseil municipal

L'équipe municipale



Didier Swertvaeger

Maire

président de toutes les commissions communales

Morgane Bachelet

Adjointe au maire

commissions : communauté de commune de Pont Audemer, finances, vie scolaire, responsable de l'urbanisme.

Patrice Legigand

Adjoint au maire

commissions : CCAS, finances, vie scolaire, cimetière et église, responsable du personnel communal.

Olivier Jourdan

Adjoint au maire

commissions : Communauté de commune de Pont Audemer, appel d'offres, finances, urbanisme, responsable des travaux et voirie.

Philippe Barrillé

commissions : appel d'offres, finances, travaux et voirie.

Denis Garoche

commissions : parc naturel des boucles de la Seine normande, CCAS, finances, cimetière et église, urbanisme.

Gérard Goulley

commissions : appel d'offres, finances, cimetière et église, travaux et voirie, fêtes et cérémonies.

Sophie Juin

commissions : CCAS, finances, communication, fêtes et cérémonies.

Laurent Lebé

commissions : SIEGE, appel d'offres, finances, travaux et voirie.

Virginie Malaboef

commissions : appel d'offres, finances, communication, travaux et voirie, fêtes et cérémonies.

Catherine Morel

commissions : parc naturel des boucles de la Seine normande, finances, cimetière et église, communication, fêtes et cérémonies.

Jean Pierre Prouin

commissions : SAEP risle et plateaux, appel d'offres, finances, travaux et voirie.

Marie Claire Saillard

commissions : finances, communication, vie scolaire.

René Valy

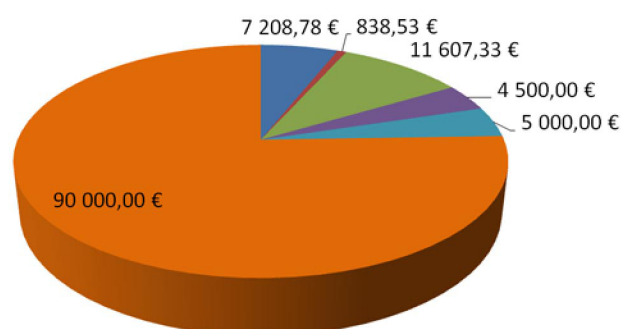
commissions : CCAS, appel d'offres, finances, travaux et voirie.

Le budget 2014

Le budget primitif 2014 de la commune s'équilibre à 799 075,73 € dont 679 921,09€ pour la section de fonctionnement et 119 154,64€ pour l'investissement.

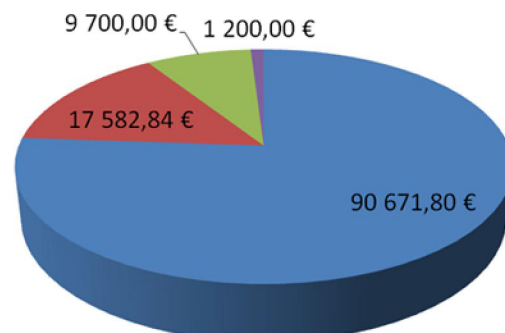
En investissement, l'inscription principale correspond à la réserve d'autofinancement pour la rénovation de la salle communale soit 60 000 €.

Les taux d'imposition pour 2014 restent inchangés sur toutes les taxes (habitation, foncier, non bâti, CFE).



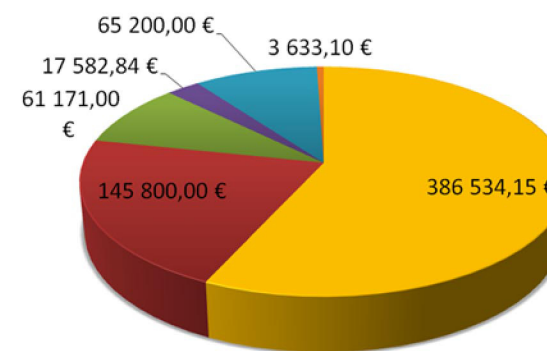
Dépenses d'investissement BP 2014

- Dépenses imprévues
- Opération d'ordre entre section
- Emprunt (panneaux photovoltaïques remboursés par la vente d'électricité)
- Immobilisations incorporelles (documents urbanisme et logiciel)
- Subventions d'équipement versées (travaux réseau électrique...)
- Immobilisations corporelles (prévision rénovation de la salle...)



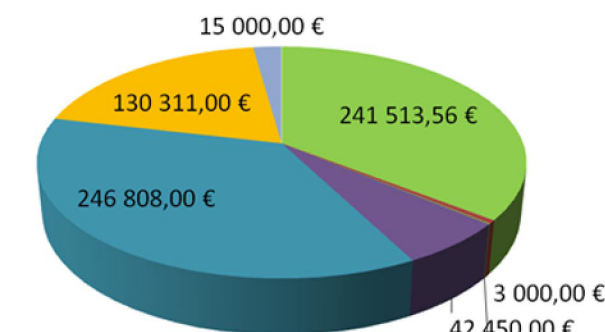
Recettes d'investissement BP 2014

- Résultat reporté
- Opération d'ordre entre section
- Dotation, fonds divers et réserves (FCTVA, taxe locale d'équipement et taxe d'aménagement)
- Dépôt et cautionnement reçus



Dépenses de fonctionnement BP 2014

- Charges à caractère général (dont 267384,15€ de réserve d'autofinancement)
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produit (FNGIR)
- Opération d'ordre entre section
- Autres charges de gestion (CCAS, subventions associations, cotisation regroupement...)
- Charges financières



Recettes de fonctionnement BP 2014

- Résultat reporté
- Atténuation de charges (remboursement personnel)
- Opération d'ordre entre section
- Produits de services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations (dotations Etat)
- Autres produits de gestion courante (location de salle, loyers)

Les rythmes scolaires

La nouvelle organisation de la semaine scolaire est d'ores et déjà appliquée dans l'école de Saint-Mards-de-Blacarville.

La mise en place de la semaine des quatre jours et demi à l'école a nécessité une concertation depuis plusieurs mois avec les enseignants, les parents d'élèves et les membres de la communauté éducative, le planning ci-dessous est le fruit de cette concertation :



Temps d'école :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h15
Mercredi : 9h00 à 12h00

Tarif scolaire :

cantine : 2.90€
garderie : 1.32€/h

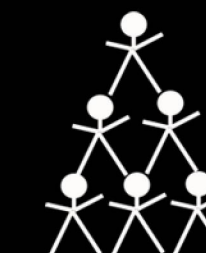
Temps d'activité périscolaire :

Lundi et Jeudi de 15h15 à 16h45

activités périscolaires gratuites sur inscription

Temps de garderie :

Lundi : 7h30 à 8h30 et 16h45 à 18h30
Mardi : 7h30 à 8h30 et 15h15 à 18h30
Mercredi : 7h30 à 9h00 et 12h00 à 12h30
Jeudi : 7h30 à 8h30 et 16h45 à 18h30
Vendredi : 7h30 à 8h30 et 15h15 à 18h30



Les domaines d'activités choisis pour le 1er trimestre 2014-2015 sont :

- activités sportives
- activité jardinage
- activités culturelles et artistiques



La vie communale

La Saint Médard

Les 13,14 et 15 juin, la traditionnelle fête de la Saint Médard a repris ses quartiers autour de la mairie pour le plaisir de tous.

Concours de Coinchée, foire à tout, soirée paëlla, feu d'artifice, fête foraine, démonstrations équestres et danses country ont rythmé ce week end ensoleillé.

